

Les femmes, travaillent-elles moins bien?

C'est bientôt le moment de l'entretien annuel d'évaluation (PEG). Les chiffres montrent la situation suivante: les femmes et les employé-e-s figurant dans les classes salariales inférieures obtiennent des évaluations nettement moins bonnes que les autres employé-e-s. Et malgré la grève des femmes, la situation s'est même détériorée. Il faut que cela change maintenant!

En 2019, les mauvaises évaluations des prestations (1 ou 2) ont été trois fois plus nombreuses dans les classes salariales inférieures que dans les classes supérieures, mais il y avait aussi nettement moins de très bonnes évaluations (les différences sont particulièrement criantes au DFJP, au DDPS et au DFF).

La différence entre femmes et hommes a même nettement augmenté par rapport aux années précédentes concernant les très bonnes évaluations. Or, ces discriminations ont eu lieu «uniquement» au DDPS, DFJP et au DETEC.

Les cadres fournissent-ils/elles de meilleures prestations que les employé-e-s des classes salariales inférieures? Les hommes travaillent-ils mieux que les femmes? C'est peu probable. Le fait est que dans les classes salariales inférieures et chez les femmes, les salaires progressent plus lentement en raison des évaluations moins bonnes.

Pour les femmes et employé-e-s colloqués dans des classes de salaires inférieures, le SSP Personnel fédéral revendique les mêmes chances d'obtenir de bonnes évaluations et primes. Soutenez-nous, demandez des évaluations équitables et correctes!



L'entretien annuel d'évaluation (PEG)

Des objectifs définis de manière claire permettent souvent d'éviter des divergences ultérieures. Préparez-vous à l'avance et étudiez le procès-verbal du PEG précédent. Quels souhaits et objectifs voulez-vous formuler? Quels points forts voulez-vous mettre en évidence et comment entendez-vous améliorer vos points faibles? Avez-vous besoin de soutien, de cours, etc. à cet effet? Comment envisagez-vous d'optimiser la collaboration à l'avenir? Comment vous présentez-vous à l'entretien? Des remarques personnelles sont souvent plus efficaces que des accusations. Sur Internet, vous trouverez des conseils supplémentaires pour vous préparer, par exemple [ici](#). La personne qui n'accepte pas l'évaluation attribuée peut demander par écrit une vérification de cette dernière, dans un délai de 14 jours à partir du PEG: il ne suffit donc pas de simplement refuser de signer le document de l'entretien. Lors de cette vérification ou celle de la prochaine instance supérieure, les collaborateurs/-trices ont la possibilité de se faire accompagner (p ex. par un secrétaire du SSP). Et en cas de problèmes, veuillez, s.v.p., prendre contact dans les délais requis avec le SSP.

Evaluation des prestations - administration fédérale 2019

	Classes 1-17	Classes 18-23	Classes 24-38	Femmes	Hommes	Total
Echelon 4: très bien	14.1 %	18.4 %	22.0 %	16.5 %	19.0 %	18.2 %
Echelon 3: bien	79.8 %	78.0 %	75.8 %	80.3 %	76.7 %	77.8 %
Echelon 2: suffisant	5.9 %	3.4 %	2.1 %	3.0 %	4.1 %	3.7 %
Echelon 1: insuffisant	0.3 %	0.2 %	0.1 %	0.2 %	0.2 %	0.2 %